

1. Identification du produit et de la compagnie	
<p>Fabricant HENRY COMPANY 999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800 El Segundo, CA 90245-2716</p> <p>Pour renseignements : Services techniques Numéro de téléphone : (800) 486-1278 Site Web : www.henry.com www.ca.henry.com</p>	<p>En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) : Composer le numéro suivant : Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666 Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300</p>
<p>Date de publication : le 24 juin 2014</p> <p>Nom du produit : HE72033 – AQUA-BLOC QS Code du produit : HE72033</p>	

2. Composition/Information sur les ingrédients			
Ingrédient	Numéro CAS		Pourcentage du poids total
bitume de pétrole	8052-42-4		40 - 60
eau	7732-18-5		30 - 50
Les substances faisant partie du présent produit ont été préenregistrées conformément à la réglementation REACH – (EC) No. 1907/2006. Consulter la section 15 pour plus d'information.			

CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES
AVERTISSEMENT ! Peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des yeux ou de la peau.
Apparence/Odeur : liquide brun foncé, odeur légère

3. Identification des risques
<p>Voie(s) de pénétration primaire(s) Contact avec la peau et les yeux, inhalation</p> <p>Risques pour les yeux Peut causer une irritation des yeux (brûlure, larmoiement, rougeur, enflure).</p> <p>Risques pour la peau Peut causer une irritation de la peau et une dermatite de contact lors d'un contact prolongé.</p> <p>Risques reliés à l'ingestion Peut être nocif si avalé en grandes quantités. Peut causer troubles gastro-intestinaux, nausées et vomissements.</p> <p>Risques reliés à l'inhalation L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires.</p> <p>Effets chroniques/Effets cancérogènes Aucun des ingrédients composant le présent produit contenant plus de 0,1% n'est inscrit sur la liste des produits cancérogènes de l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration), du NTP (National Toxicology Program), du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou de l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).</p>

4. Premiers soins
<p>Yeux S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, obtenir immédiatement des soins médicaux.</p> <p>Peau Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau.</p>

4. Premiers soins (suite)**Ingestion**

Obtenir immédiatement des soins médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente.

Inhalation

Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui administrer de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'inflammabilité : >100°C (212°F)

Méthode de mesure du point d'inflammabilité : vase clos

Limite inférieure d'explosivité : non disponible

Limite supérieure d'explosivité : non disponible

Risques de feu et d'explosion

La décomposition thermique (combustion) risque de relâcher des gaz, vapeurs et émanations irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Agents extincteurs

Mousse chimique, dioxyde de carbone (CO₂) ou poudre extinctrice

Instructions en cas d'incendie

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles

Contenir à l'aide de matières inertes absorbantes (p. ex. sable, vermiculite). Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur. Empêcher le déversement dans les voies d'eau et les égouts.

7. Manutention et entreposage**Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

Conservé dans des contenants bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. Protéger des températures extrêmes. À PRÉSERVER DU GEL. Ne pas manipuler ou entreposer près de sources de chaleur, d'étincelles, d'oxydants forts ou d'acides forts.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition**Mesures d'ingénierie**

Utiliser en présence d'appareil de ventilation générale et locale par aspiration. Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

Protection des yeux et du visage

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices contre les produits chimiques ou un écran facial protecteur par-dessus les lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour empêcher le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Le présent produit est un mélange encapsulé qui réduit le risque d'exposition aux matières particulaires dangereuses. L'exposition aux poussières ou embruns de pulvérisation aérogènes dangereux peut être générée par la pulvérisation, le sablage ou le broyage.

Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité. Au besoin, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré équipé d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques et d'un filtre à particules ou encore d'un appareil respiratoire à adduction d'air pur.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition (suite)

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels (le cas échéant) sont énumérées ci-après.

Ingrédient(s) – Limites d'exposition

bitume de pétrole

OSHA PEL-TWA 5 mg/m³

ACGIH TLV-TWA 0,5 mg/m³ (aérosol soluble dans le benzène)

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

Liquide brun foncé

Odeur

Odeur légère

Type de produits chimiques : mélange

État physique : liquide

Point d'ébullition : 100°C (212°F)

Densité relative : 0,97-1,03

Pourcentage de matières volatiles : 34-38

Pression de vapeur : 20 à 25°C (77°F)

Densité de vapeur : >1

Facteur pH : 9-12

Solubilité : susceptible de dispersion

Vitesse d'évaporation : <1

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable

Polymérisation dangereuse : ne se produira pas

Matériaux incompatibles

Éviter tout contact avec des agents oxydants forts et acides forts

Produits de décomposition dangereux

Gaz toxiques et irritants, vapeurs ou émanations, monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)

11. Information toxicologique**Information toxicologique diverse**

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après.

12. Information écologique

Aucune information spécifique n'est disponible.

13. Considérations relatives à la mise au rebut

Mettre au rebut conformément aux lois gouvernementales municipales, provinciales et fédérales applicables.

14. Information concernant le transport

Voie terrestre	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
IATA	Non réglementé

15. Information sur la réglementation

Information sur la réglementation des États-Unis

Il se peut que le bitume contienne des produits chimiques en quantité détectable, reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer ou constituer un danger pour la reproduction.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l'État (États-Unis)

bitume de pétrole

Californie – Proposition 65

Information sur la réglementation canadienne

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). La fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information réglementaire de l'Union Européenne (UE)

Information sur l'inscription à REACH :

Substance (n° CAS)

Bitume (8052-42-4)

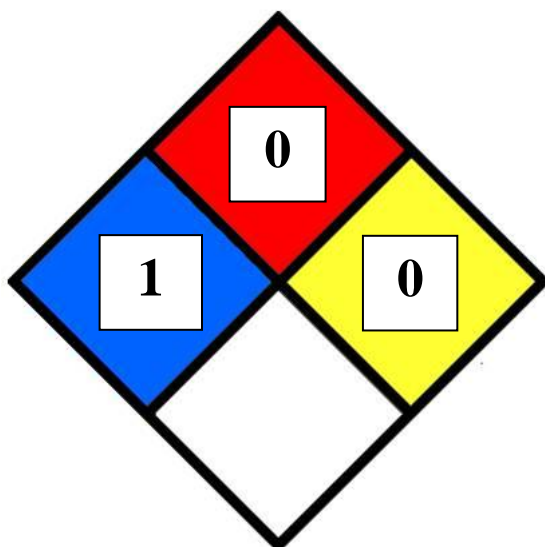
Eau (7732-18-5)

Numéro de référence

05-2114366982-36-0000

Ne s'applique pas – Substance d'origine naturelle

NFPA



SIMD

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION INDIVIDUELLE	

16. Autre information

Révision/Information du rédacteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 5 novembre 2011.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, ni n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.